

Bulletin  
d'informations  
municipales

Jun  
2021



## Mot du Maire



Il y a un an, tout le pays était en grande difficulté devant la pandémie de COVID qui nous était tombée dessus sans crier gare. Force est de constater qu'aujourd'hui, nous ne sommes toujours pas tirés d'affaires, même s'il y a des lueurs d'espoir avec la vaccination qui avance à grands pas, peut-être pas assez vite, mais on progresse de jour en jour. L'ouverture des vaccins à notre jeunesse est importante, primordiale. L'Ehpad est ouvert aux visites, ce qui est très important pour les résidents, les familles, et le personnel. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel et les bénévoles qui sont intervenus dans cette période difficile et compliquée, mais la plus grande vigilance reste de mise.

Pour Belle Isle, nous travaillons sur la réhabilitation de la rénovation énergétique de la salle polyvalente avec la deuxième phase (électricité, plafond).

Le parcours pêche dans les jardins du Guer, le programme de voirie, ainsi que la troisième phase de rénovation du gîte, sont aussi prêts.

Tous ces chantiers avancent grâce à un personnel communal très compétent, qui mène ses dossiers avec professionnalisme et savoir-faire, tant en administratif qu'en technique.

Un dossier sur l'état de l'église est joint à ce bulletin, pour que tous les bellislois et bellisloises aient l'information sur l'état de l'église, qui n'est pas bon du tout.

Lorsque ce bulletin sortira, les élections départementales et régionales seront passées. Nous serons dans la 4<sup>ème</sup> étape du déconfinement. Nous espérons avec les amis du comité des fêtes, que les fêtes de Locmaria et de la Chapelle du Bois puissent se tenir, sans faire courir de risques à qui que ce soit.

Enfin, je conclurai en souhaitant une bonne retraite à notre jardinier Jacques Le Dû, et un grand merci pour tout le travail réalisé aux espaces verts, et au fleurissement de la commune. Il est remplacé par Lucas Le Gac qui est avec nous depuis le mois d'avril.

Bonnes vacances à toutes et à tous, passez un bon été.

François LE MARREC, Maire

## Compte-rendu des conseils municipaux

**Les comptes-rendus du Conseil Municipal  
sont consultables sur le site de la mairie :  
[www.belle-isle-en-terre.net](http://www.belle-isle-en-terre.net)**



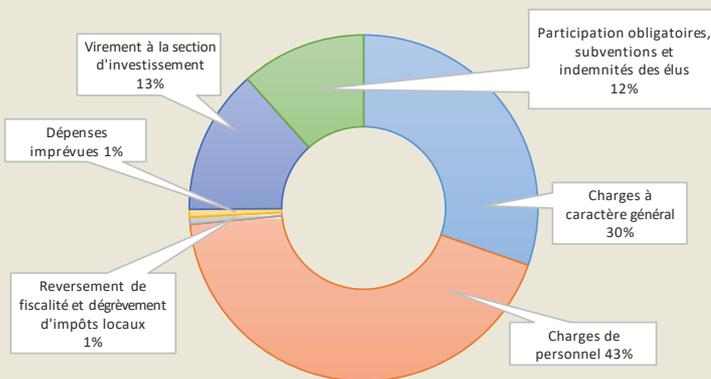
# Le budget 2021

Le budget 2020 a été voté au Conseil municipal du 12 mars dernier.

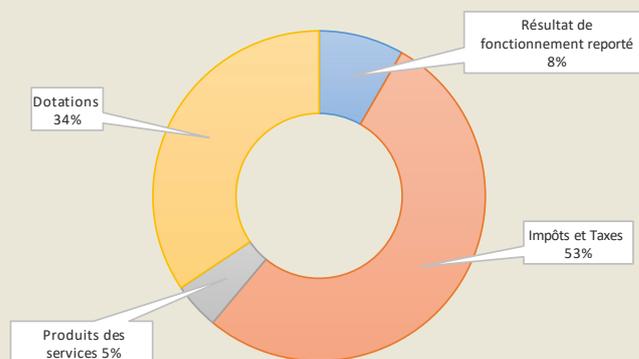
**Le budget de fonctionnement : 1 077 835 €**

Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



**Le budget d'investissement : 564 276.43 € €**

Les principaux investissements de l'année

**Rénovation des bâtiments publics**

- Salle polyvalente
- Gîte
- Chapelle de Locmaria

**Voirie**

**Matériels et mobiliers**

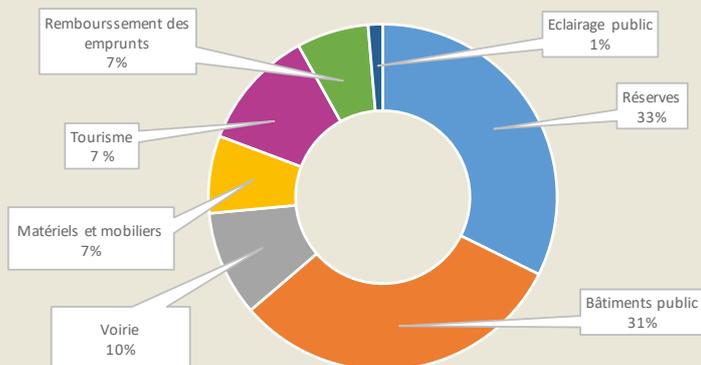
- Débroussailleuse, compresseur
- Informatique
- Mobilier (école)

**Tourisme**

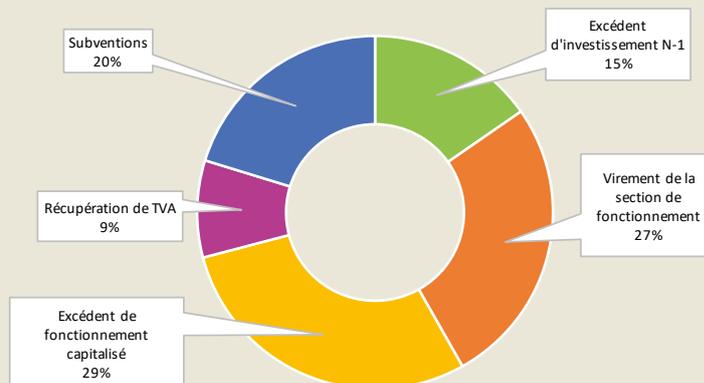
- Signalétique
- Aire de camping-car
- Parcours Pêche



Dépenses d'investissements



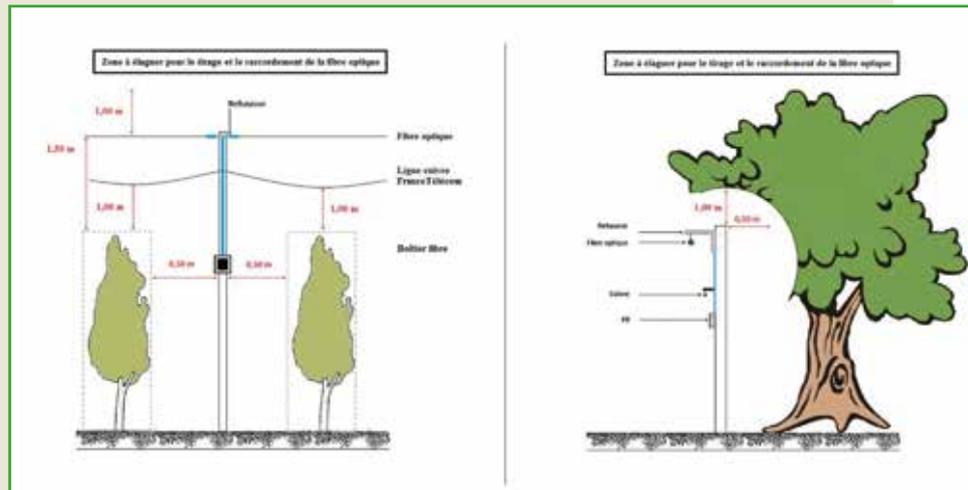
Recettes d'investissements



## La Fibre optique arrive à Belle Isle

**1<sup>ère</sup> étape :** réseau principal en provenance de Louargat et Plounévez-Moëdec par Loc Envel. Ce réseau sera enterré 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

**2<sup>ème</sup> étape :** le réseau de distribution. Reprise du réseau cuivre France Télécom, pour cette étape tous les abords des lignes devront être élagués. Début 2022. (loi Chassaigne du 7/10/2016 : prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantes sur leur terrain lorsque celle-ci sont trop proches des lignes de communications).



## Conseil Municipal Jeunes



Le conseil municipal jeunes a organisé cette année un concours de créations de Pâques le samedi 3 avril 2021 qui a réuni une quarantaine de participants.

Trois catégories étaient à l'honneur, les 2-5 ans, les 6-9 ans, et les 10-15 ans.

Chaque participant est reparti avec un sachet de chocolat, et les gagnants ont reçu une poule en chocolat en récompense.

Le conseil municipal jeunes a choisi 2 gagnants par catégorie :

Pour les 2-5 ans, il s'agit de Lois 5 ans, et de Léo 4 ans.



Pour les 6-9 ans, il s'agit de Axelle 8 ans, et de Maëlys, 7 ans.



Pour la catégorie 10-15 ans, il s'agit de Lilou 10 ans, et Gwendoline 10 ans également.



## L'ancien et le nouveau...

Jacques est arrivé à la commune le 1<sup>er</sup> août 1989 pour combler une création de poste d'agent d'espaces verts.

Pendant ces 32 années, Jacques a connu 3 maires, Paul MAHE, Jean DAVID, François LE MARREC. Il a été la cheville ouvrière de l'embellissement de Belle Isle jusqu'à obtenir les 3 Fleurs et a suivi l'évolution du métier en faisant passer Belle Isle au zéro phyto.

Merci, Jacques, ta bonne humeur et tes blagues (à 2 balles) vont manquer. Bon vent à toi dans ton nouveau métier de retraité.

Lucas est arrivé début avril pour remplacer Jacques. Titulaire d'un bac Pro espaces verts et d'un BTS Aménagement paysager, Lucas travaillait chez Tilly Paysage à Plouisy. Bienvenue à Belle Isle.



## Groupe scolaire

### Œuvre Land-Art

La classe de CE1/CE2/CM2 de Belle-Isle-en-Terre participe au programme pédagogique « Graines de Rivières Sauvages » du Réseau des rivières labellisées « Site Rivières sauvages ». Cette opération a pour but de sensibiliser les enfants à la connaissance et à la préservation de la biodiversité. Et, afin que cette prise de conscience soit formatrice et efficace, sa mise en œuvre se doit d'être ludique et enrichissante. Eveiller les consciences à la notion de « rivière sauvage » permet ainsi d'embrasser tous les champs disciplinaires (sciences, histoire, géographie, littérature, mathématiques) mais aussi d'y intégrer une dimension artistique et éco-citoyenne.

Le thème retenu cette année étant le Land Art, après étude sur le terrain, au bord du Léguer, les élèves ont choisi de réaliser un cerf en utilisant les matériaux disponibles dans la nature. Lors de sorties dans la forêt de Belle-Isle-en-Terre, ils ont donc recherché et collecté les éléments nécessaires à l'élaboration de la sculpture : branches, mousses, écorces, lierre, osier .... auxquels se sont ajoutés les matériaux ramassés par les enfants au cours de leurs sorties en famille. Appliquant les principes du Land Art, les élèves, motivés et



courageux, n'ont pas ménagé leurs efforts pour venir à bout de ce projet ambitieux, avec le concours indispensable de Messieurs LE GAC et ROLLAND, parents d'élèves. Profitant de 3 après-midi de beau temps, la classe a utilisé tous les matériaux et outils disponibles pour réaliser la sculpture à partir de la structure métallique conçue par Monsieur LE GAC. Une véritable ramure en bois de cerf, offerte par Madame JACOB, couronne le front du cervidé. Cette œuvre de Land Art se donne à voir derrière la mairie de la commune au cœur d'un espace naturel propice au roi de la forêt.

Photo : Cécilia COUE



### Service civique

Clément Epinette a fini son service civique au sein de l'école Paul Mahé le 19 mars dernier. Mission de 6 mois qui s'est très bien déroulé puisqu'il a eu l'occasion de travailler avec un public qu'il connaît bien et avec lequel il a des affinités. Un très bon accueil des enfants, de l'école, mais aussi de très bons souvenirs pour les élèves et pour lui. Parallèlement à son service civique, il en a profité pour travailler sur ses projets futurs, et se lance en septembre prochain dans une formation pour devenir éducateur spécialisé. Sa mission s'est terminée par la remise d'un cadeau de la part de la municipalité, et sous les applaudissements des enfants.

# Belle-Isle occupée (1940 - 1944)

## Quotidien de la commune pendant la Guerre

En juin 1940, il y a maintenant 81 ans, la Bretagne est tombée aux mains de l'occupant. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'on la vit se relever péniblement. En écoutant les témoins bellilois et en parcourant nos archives, un mot vient à l'esprit : fulgurance. Tout est allé très vite. Maurice Le Cudennec, six ans à l'époque, se souvient d'avoir assisté au débarquement des Allemands à Brest : un grand chaos, duquel il fut extirpé pour être envoyé chez sa grand-mère, ici à Belle-Isle. On était dans les terres, loin des bombardements. Mais malgré cela, les Allemands arrivèrent dès le lendemain. Yvette Fouillard se souvient de leur entrée soudaine à bord de leurs «vieux tacots». Elle avait onze ans et revenait tout juste du pensionnat de Lannion. Comme pour Maurice, sa famille pensait qu'il serait plus sûr de la faire revenir à Belle-Isle. Ces tout jeunes bellilois virent, déconcertés, leur ville se transformer.

Le Pavillon Mond, cœur de notre vie municipale, devint le siège d'une *Standortkommandantur*. De là, une série d'ordres fut immédiatement transmise à la population. Réquisition, occupation, administration : l'ennemi s'installait et il était impératif de lui obéir. *Ils étaient partout !* insistent les témoins : pendant quatre ans, les Allemands s'immiscèrent dans chaque aspect du quotidien.

Symboles incontournables, les deux châteaux de Lady Mond furent réquisitionnés pour y loger de hauts officiers et leurs troupes.

Le Castel Mond et son Pavillon n'avaient d'ailleurs que deux ans à ce moment-là et les Allemands comptaient parmi leurs tout premiers occupants. Les archives indiquent que 6 soldats résidaient au château en 1940 : quatre ans plus tard le nombre s'élevait à 45 soldats. Une présence militaire disproportionnée pour Belle-Isle, on dit même que vers les derniers temps de la guerre la ville aurait compté plus d'Allemands que de bellilois ! Une légende certes excessive, mais qui exprime bien ce sentiment d'une invasion considérable et fulgurante. Le Pavillon Mond - qui était à la fois mairie, école des garçons et cantine - passa de 8 à 50 occupants allemands à la fin de la guerre.

On ne toucha pas à la mairie, mais l'école des garçons dut être déplacée, ou plus exactement, dispersée. En effet, les petits bellilois se retrouvaient tout bonnement sans salle de classe. Il en fut de même pour l'école des bonnes-sœurs ; puis pour l'école des filles qui, elle, fut *déménagée* le 19 septembre 1943.

Les instituteurs furent contraints de faire cours dans des maisons ou même des hangars, des conditions loin d'être idéales pour l'apprentissage. Cependant les enfants continuèrent de braver la distance pour se rendre aux cours de Madame Hamon et les autres. Par exemple, la jeune Simone Le Blevennec parcourait près de dix kilomètres par jour avec quelques-uns de ses camarades ! *Pant Fourby, Kerquigues*, ou encore *Chapel ar C'hoad* : tels étaient leurs sentiers de l'école, des noms bien familiers lorsqu'on habite à l'orée de Coat-an-Noz.

Et s'il était encore possible de flâner un peu lorsqu'on habitait ces coins-là, gardons tout de même à l'esprit qu'un sévère couvre-feu était en vigueur. Les Allemands patrouillaient à chaque coin de rue, ostensiblement armés et prêts à embarquer les transgresseurs. Yvette les entend encore crier, «*Raus ! Raus !*» dans la rue du Castel Mond. Ça, on savait que ça voulait dire «Partez !», mais on ne comprenait pas grand-chose d'autre. À vrai dire, les interactions restèrent très limitées durant toute la période d'occupation : les Allemands parlaient allemand, les Bellilois parlaient breton ou bien français, et quelques traducteurs travaillaient pour la *Standortkommandantur*.

Yvette se souvient cependant avoir entendu un soldat s'exprimer en français, au cours d'une étonnante histoire de carte militaire.

Il y avait chez elle un officier allemand et son intendant. Les deux hommes occupaient une partie de la maison du boucher Magalon, le père de Yvette, sans que la famille n'ait été délogée.

Une sorte de cohabitation forcée avec cet officier désagréable mais plein de prestance, cet homme fascinant qui piquait des punaises sur une grande carte de Bretagne. Yvette n'a jamais vraiment su ce qu'il tramait avec cette carte, mais elle se rappelle que l'intendant de l'officier n'avait de cesse de la regarder avec inquiétude. Vers la fin de la guerre, l'homme se levait la nuit pour la lire en marmonnant «Pas bon... pas bon pour nous !». Interrogé par la fillette, celui-ci se contenta de répondre «Eh bien... on ne sait pas où on va...».

Et ce fut là une des seules discussions qu'elle eût avec un soldat allemand.

Toutes les familles n'eurent pas la possibilité de garder leur domicile après les réquisitions. Par exemple, la famille Kervern de *Pors Guerniou* fut expropriée par les soldats. Jeanne Quilin, qui était leur voisine, raconte les avoir vu déménager dans leur moulin, avec tout leur bétail. «Ça n'a pas été gai» conclut-elle simplement : c'est le moins qu'on puisse dire. Les Allemands qui occupaient les fermes de Locmaria n'hésitaient pas à se servir chez les gens, repartant souvent avec une bonne tranche de lard sous le bras. Dans ces cas-là, ils ne payaient pas. Plus bas, dans Belle-Isle même, la grand-mère de Maurice s'était fait voler une cagette d'oignons dans sa boutique de fruits et légumes. Ils n'avaient aucune gêne et les bellilois pouvaient difficilement s'opposer à eux. «Dans ce cas qu'est-ce qu'on peut faire ? On subit !» s'attriste Yvette. Mais, les années passant, les esprits en vinrent tout de même à s'échauffer. Le père d'Yvette fut arrêté pour avoir bousculé un soldat armé au bar du Castel. Un affront qu'il paya très cher, car malgré les tentatives d'intercession de Lady Mond, monsieur Magalon fut envoyé à la prison de Fresnes où il resta jusqu'à la Libération. Celui qui résiste, transgresse un couvre-feu ou offense l'occupant passait d'abord par la tourelle du Pavillon Mond, le temps qu'il soit décidé de son sort. On emprisonnait des gens à Belle-Isle, il est important de s'en souvenir, de savoir l'oppression subie par notre ville et par tant d'autres. Nombre de bellilois furent contraints de travailler pour l'occupant. Les archives sont pleines de papiers administratifs consignants des réquisitions d'ouvriers au nom de la *Standortkommandantur*. Les habitants furent fréquemment mis à contribution pour faire des travaux d'entretien et pour fournir du matériel aux Allemands. Du premier jour jusqu'au dernier. Le matin de leur arrivée, les troupes entrèrent au garage de Louis Le Quenvén et prirent l'équivalent de 2420 francs en outillage et fournitures destinés à leurs véhicules. À la veille de leur départ, en août 1944, elles réquisitionnaient encore des hommes et des chevaux pour assurer les travaux de défense passive.

La nouvelle de la Libération ne tomba que quelques jours avant les événements, comme une rumeur soudaine au milieu de la confusion. Les forces occupantes de Guingamp venaient de perdre la main, et tout n'était qu'une question de jours, d'heures. Les Allemands se préparèrent ; certains Bellilois aussi, en creusant des tranchées de fortune. Le 6 août un avion Allié mitrilla et bombardait la route nationale, les Allemands fuirent Belle-Isle et en moins de deux jours les alentours furent libérés. Scènes de joie : les enfants de Locmaria et d'ailleurs confectionnaient des drapeaux et les américains leur

distribuèrent du chocolat, tandis que la fanfare de la commune jouait du clairon à tue-tête. Après une longue période d'incertitude, la population était enfin en liesse. Mais rapidement on retourna aux tâches habituelles : les commerces, les fermes, le bétail... la vie continuait. De nombreuses affaires restèrent en suspens : les papiers administratifs mentionnent ces bellilois qui perdirent des biens ou de grandes sommes d'argent à la toute fin de l'Occupation. Joseph Le Manac'h, garagiste plouvézien de retour du STO, ne fut jamais remboursé de ce qu'avait coûté la réquisition de son établissement. Monsieur Michaux, lui, dut tout bonnement faire appel à un avocat parisien afin d'obtenir les indemnités logement pour sa villa Ker-Jeanne. Le pire de ces imbroglios administratifs fut sans doute celui vécu par Monsieur Jouquet. Ce Val-de-marnais sans lien avec Belle-Isle possédait la villa *An Avel Braz* à Saint-Quay-Portrieux, laquelle était garnie d'un luxueux mobilier qui fut réquisitionné en 1944 par un colonel Allemand installé à Belle-Isle-en-Terre. À la Libération, tout disparu. La dernière fois que l'on avait vu ses meubles, ils étaient à Plouvéz-Moëdec avec les Allemands en fuite. Monsieur Jouquet et sa famille envoyèrent une série de lettres désespérées au maire de Belle-Isle-en-Terre, mais rien n'y fit. C'est ainsi que les dettes de l'occupant s'effacèrent parfois, par la force des choses.

De toute manière, peu de Bellilois retrouvèrent leur vie d'avant. Beaucoup firent le choix d'avancer et de travailler à rebâtir la commune. La vie sociale et la vie politique à Belle-Isle-en-Terre furent profondément changées par la guerre.

Ceux qui étaient jeunes à l'époque affirment que les mentalités n'étaient plus les mêmes après tout ce que la ville avait traversé. C'est aussi pour cela qu'il faut cultiver cette mémoire : connaître le passé pour comprendre notre présent. Aimer Belle-Isle-en-Terre, son esprit et son histoire. Notre histoire.

"Il y eut un nouveau maire, de nouvelles écoles et, plus généralement, une nouvelle vie sociale. Ceux qui ont connu cette époque disent que les mentalités n'étaient plus du tout les mêmes après tout ce que la ville avait traversé. Tout cela fait partie de Belle-Isle aujourd'hui.

C'est aussi pour cela qu'il faut faire perdurer la mémoire locale : nous devons connaître le passé pour comprendre notre présent. Aimer Belle-Isle-en-Terre, aimer notre histoire."

*Ewen RABIER, stagiaire, Etudiant en Histoire à l'UBO*

## Informations diverses

### DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est consultable en mairie et sur le site internet de la commune. L'objectif du DICRIM est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur les conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise.

### Rappel des règles d'urbanisme

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



### Animaux domestiques



Il est rappelé que la divagation des animaux est interdite et répréhensible par la Loi (art 213 du Code Rural).

Les déjections animales ne peuvent être tolérées sur la voie publique et il est demandé aux propriétaires d'animaux de les ramasser comme la Loi les y oblige.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la commune. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres.

Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilantes avec leurs animaux.

# Manifestations juillet à décembre 2021

Mardi 13      Concours de boules - ASB  
Samedi 17      Animation pour enfants–Conseil Municipal Jeunes  
Concours de boules – Jardins du Guer  
Moules Frites – derrière la Mairie  
Retraite aux Flambeaux – Feu d'Artifice –comité des Fêtes  
Dimanche 18      Vide grenier – Comité des Fêtes – Salle polyvalente  
Lundi 19      Concours de boules – Comité des Fêtes – Jardins du Guer  
Mardi 20      Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Juillet

Samedi 14      Fête de Loguellaou – Concours de boules  
Dimanche 15      Fête de Loguellaou – Concours de palets et concours de boules  
Mardi 17      Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Août

Samedi 4      Fêtes de Chapelle du bois – concours de boules en Pen Eus Pen  
Dimanche 5      Fêtes de la Chapelle du Bois – concours de boules en doublettes - repas  
Lundi 6      Fêtes de la Chapelle du bois – concours de palets le matin  
concours de boules en quadrettes  
Du samedi 11 au dimanche 19      Exposition – Graet Gan an Dorn - Halles  
Mardi 21      Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Septembre

Dimanche 3      Journée Rando Muco – Prat Elès  
Vendredi 8      Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières  
Samedi 9      Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières  
Vendredi 15      Pizzas à emporter – APE Bouge Ta Skol (sur commande)  
Mardi 19      Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma  
Dimanche 21      Vide - Grenier – Graet Gant an Dorn – Gymnase Prat Elès  
Repas à emporter – Handball Club Belle Isle / Plounévez

Octobre

Mercredi 10      Bilan PLB  
Mardi 16      Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma  
Vente de sapins – Ape Bouge Ta Skol

Novembre

Dimanche 5      Marché de Noël – Halles  
Fête des graines – Eau et Rivières de Bretagne- Castel Mond  
Vide grenier – Handball Club Belle Isle / Plounévez  
Mardi 21      Veillée - Veillées Bellilloises – salle de cinéma

Décembre

## Etat civil

Bonjour les bébés : - Liam GARLANTEZEC  
- Maël AUTRAN

Ils nous ont quittés : - Guillaume LE MEN  
- Marie-Thérèse PERSONNIC née CORNIC  
- François LE KERNEAU  
- Gérard MICHEL  
- Nadia LOHOU née EVENOU



Mairie de Belle-Isle-en-Terre : 02 96 43 30 38 - 4 Rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre

Rédaction : commission animation

Impression et mise en page : **ROUDENN**GRAFIK GUINGAMP 02 96 11 97 00

Crédit photo : Commission animation

Directeur de publication : M. Le Maire, François Le Marrec

Dépôt légal : Juin 2021

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h00 (fermé l'après midi)

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30